

SENTIER DES ARTS 2022

PROJET

Objectif :

Proposer une édition 2022 qui puisse à la fois reprendre la formule initiée en 2021 et le fonctionnement des éditions précédentes.

Comment ?

Reconduire le principe d'exposition « hors-les-murs » afin que l'événement puisse être maintenu même en cas de contraintes sanitaires extrêmes en la couplant à un week-end de lancement (ou « Festival ») intégrant des animations, ateliers interactifs, démonstrations et expositions en intérieur.

Quand ?

21 et 22 mai + « exposition hors-les-murs » **du 21 mai au 31 juillet.**

Où ? :

Conserver l'itinéraire d'origine (avec ouverture des bâtiments et salles municipales le long du Sentier sur le temps du week-end du 21 et 22 mai uniquement).

Quoi ? :

Un **week-end de lancement**, de type « Festival », avec animations, démonstrations, ateliers, expositions en intérieur + une **exposition extérieure** le long du Sentier qui perdurerait au-delà du week-end.

Moyens :

-En intérieur :

Installer des stands, grilles et autres supports pour que les artistes, associations, écoles participantes puissent présenter leur travaux et proposer des ateliers, démonstrations ou animations.

-Extérieur :

Installer des stands (barnums) éphémères avec grilles et autres supports pour que les artistes, associations, écoles participantes puissent présenter leur travaux et proposer des ateliers, démonstrations ou animations le temps du week-end - festival.

Installer des mises en scènes, décors, créations, sculptures, panneaux d'exposition extérieurs, bâches et autres supports durables pour présenter les travaux des artistes, associations, écoles participantes du 21 mai au 31 juillet.

Participation :

Cette édition est ouverte aux artisans, associations, écoles et artistes douvrais et locaux.

Les exposants pourront participer uniquement sur le temps du festival (21 et 22 mai) ou sur toute la durée du Sentier des Arts (incluant donc l'exposition « hors-les-murs »). **Les artistes participant pour la 1^{ère} fois devront s'engager à participer sur toute la durée du Sentier.**

Pour l'exposition en extérieur, les participants devront être en mesure d'adapter la présentation de leur travail à ce format spécifique. Une attention particulière devra notamment être portée aux modalités d'installation des éléments d'exposition pour garantir leur sécurité, leur visibilité et leur durabilité (un appui technique pourra être apporté par la commune en cas de besoins spécifiques).

Pour contribuer à la présentation de ces éléments d'exposition en extérieur, un kit, constitué d'un certain nombre de panneaux en alu-dibond et/ou bâches, sera proposé aux exposants et pris en charge financièrement par la commune à hauteur maximale de 200€.

Échéancier exposants (susceptible d'être modifié) :

FÉVRIER		
22.02	17h	Réunion #1
MARS		
15.03	17h	Réunion #2
AVRIL		
14.04	14h	Réunion #3
22.04		Date limite d'envoi des fichiers (texte et visuels panneaux et bâches)
25.04		Lancement de la communication
MAI		
17.05	17h	Réunion #4
20.05		Installation des stands et éléments d'expositions
21.05	10h	Lancement du SDA 2022
22.05	18h	Clôture du week-end - festival
JUILLET		
31.07		Fin du SDA 2022
02.07		Démontage de l'exposition hors-les-murs

Contact :

Service communication

Séverine ZAMIT

07 57 48 61 91

communication@mairie-douvres14.com